

Formation adaptation à l'emploi - Assistant médico-administratif

Contexte

Cette formation répond aux exigences de l'arrêté de 2014. L'intervention doit contribuer à l'amélioration des compétences des agents grâce à une meilleure connaissance de leur propre environnement de travail et des spécificités du secrétariat médical.

Objectifs

- Acquérir et développer des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions qu'exercent les Assistants Médico-Administratifs dans les établissements relevant de la Fonction Publique Hospitalière.
- Connaître le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la Fonction publique hospitalière
- Maîtriser les spécificités du secrétariat médical en hôpital (dont la maîtrise des outils relatifs à la terminologie médicale et à son utilisation - 2 jours optionnels)

Programme

Module 1

- Le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la fonction publique hospitalière
- Consolider sa culture hospitalière (2 jours)
- Développer ses connaissances sur les statuts de la FPH et le développement des ressources humaines (1 jour)
- Comprendre l'organisation médicale des EPS et les activités des établissements sanitaires et médico-sociaux (2 jours)
- Comprendre les modes de financement des EPS et ESMS et la valorisation de l'activité médicale (0.5 jour)
- Connaître les logiques de certification en EPS (0,5 jour)

Module 2

- La place de l'utilisateur dans le système de santé (2,5 jours)
- L'obligation de confidentialité (0,5 jour)
- Le traitement et la transmission des informations (1 jour)
- L'approche relationnelle dans un secrétariat médical (1 jour)
- La réglementation relative au dossier du patient (1 jour)
- Comprendre le traitement statistique des données médicales (1 jour)

Module optionnel : renforcer ses connaissances en terminologie médicale (2 jours)

Public

Tout personnel AMA nommé dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude ainsi que tout agent détaché ou ayant bénéficié d'une nomination directe.

Exercice

2026

Code de formation

040

Nature

AFR

Organisé par

CONVERGENCES

Durée

91 heures